

Entretien hivernal des routes : le CJB a reçu des explications de la TTE

La Neuveville, le 13 mars 2013

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a rencontré une délégation de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) pour discuter des coupes budgétaires dans l'entretien hivernal des routes. Il avait demandé la tenue de cette réunion suite à la décision de réduire le salage et le nombre de passages des véhicules de déneigement sur certaines routes cantonales. Le CJB a ainsi pu jouer son rôle de porte-parole des inquiétudes exprimées par la région.

Sur le plan de la sécurité routière et de l'accessibilité, le CJB a obtenu des explications qu'il juge satisfaisantes. La délégation cantonale a indiqué que les axes prioritaires fixés par le Conseil-exécutif dans un arrêté de 2009 ne sont pas concernés par les mesures d'économie et continueront d'être entretenus dans le but de maintenir les routes noires. Quant aux routes touchées par la réduction de l'entretien hivernal, elles seront moins systématiquement déneigées mais elles feront l'objet d'une surveillance intensive pour lutter contre la formation de verglas lors des périodes critiques où on enregistre de grandes variations de températures. Le canton estime que les standards ont été revus à la baisse mais restent conformes aux normes suisses en vigueur et n'ont pas à souffrir de la comparaison avec le reste de l'Arc jurassien. En ce qui concerne l'accès à Chasseral, le CJB a reçu la garantie que la route du col serait ouverte dès la mise en service de la ligne de bus saisonnière.

Le CJB a en outre vigoureusement critiqué la communication dans ce dossier et ses effets sur l'attractivité de la région. Au moment où le Jura bernois a mis en place avec ses voisins d'importants moyens pour développer le tourisme régional, la manière d'annoncer la mesure a pu avoir un effet dissuasif pour les visiteurs, en particulier les adeptes du ski alpin et du ski de fond attirés par les domaines du Parc Chasseral.

La délégation du CJB était composée de son président ainsi que des présidents et de quelques membres des sections Travaux publics, transports et énergie (TTE) et Economie publique (ECO). La délégation de la Direction cantonale TTE était emmenée par l'ingénieur cantonal, qui était accompagné du chef de service du Jura bernois et de l'inspecteur des routes pour le Jura bernois.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74
info.cjb@sta.be.ch